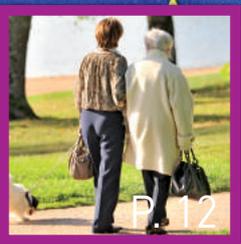


la Creuse

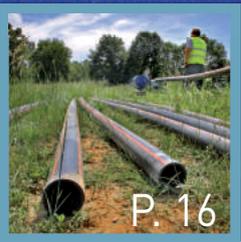
N° 69 > juin / juillet / août 2016



P. 12

SOCIAL

Le vieillissement
à domicile



P. 16

NUMÉRIQUE

La fibre optique



P. 30

TAPISSERIE

Ouverture de la Cité
à Aubusson

Jeu concours



Entrées à la Cité
de la Tapisserie
d'Aubusson
à gagner !

Attention nombre limité

■ DOSSIER

Loi NOTRe et Budget 2016

page 4

4

DOSSIER

- Loi NOTRe
- Budget 2016

12

SOCIAL

- Le vieillissement à domicile

14

COLLECTIVITÉ

- Handicap au travail

15

AMÉNAGEMENT

- Travaux sur la RD 56

16

NUMÉRIQUE

- Déploiement de la fibre optique

18

AGRICULTURE

- Soutien au monde agricole en 2016

19

ENVIRONNEMENT

- L'Etang des Landes, un site touristique

20

SPORT

- Nouveau label « rando Qual'iti Creuse »

21

CULTURE

- Parcours-exposition à découvrir

22

CDJEUNES

- Les élus ont travaillé sur des aménagements

24

PATRIMOINE

- Les Maçons de la Creuse

26

EXPOSITION

- Regard d'un photographe aux Archives

27

RENCONTRE

- Moyenne Franconie

28

LIRE

- Les coups de cœur de la BDC

29

TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes

30

TAPISSERIE

- Ouverture de la Cité à Aubusson

la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de juin/juillet/août 2016.

Magazine édité par le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250

23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29

Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11 € par habitant.

Directeur de la publication : Valérie SIMONET.

Responsable de la rédaction : Béatrice BOUDARD.

Textes : Mélanie Heurteau / Bibliothèque départementale de la Creuse / Maison départementale des Patrimoines (coups de cœur)

Crédits photos : CD23, CDJeunes, L. VIALATOU, S. PAROUTY, M. TIJERAS, DORSAL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



CONSULTEZ SUR INTERNET
le Magazine de la Creuse

Retrouvez le magazine départemental en ligne sur www.creuse.fr

> Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental de la Creuse

2016, une année de transition

Notre nouvelle Région se compose désormais de 12 départements. Comment la Creuse peut-elle prendre sa place dans cette nouvelle grande région ?

Depuis le 1^{er} janvier, nous faisons partie de la plus grande région de France. Si la Creuse peut faire figure de « petit poucet » dans ce vaste territoire, elle dispose à n'en pas douter, de mille ressources, et nous prendrons toute notre place en « Nouvelle Aquitaine », la place qui doit être la nôtre.

Les activités agricoles et sylvicoles qui occupent notre espace contribuent au maillage territorial et au façonnage des paysages faisant de notre département un espace économique dynamique, dans un milieu naturel préservé et protégé. Nous savons pouvoir compter sur la présence d'industries performantes et d'entreprises de pointe. Ce sont autant de réussites, d'exemples, qui confirment que notre département dispose de conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités entrepreneuriales.



La Creuse fait désormais partie d'une région composée de 12 départements.

A nous d'améliorer encore plus ces conditions pour favoriser la création d'emplois nouveaux en Creuse.

La richesse et la diversité de notre patrimoine, de nos espaces, font la particularité de notre territoire. Minérale et végétale, notre nature est belle et brute : le granit et l'histoire des maçons de la Creuse, l'Étang des Landes, le lac de Vassivière... Cet environnement préservé se prête à un développement touristique certain.

Aubusson et Felletin, berceaux de la tapisserie, vivront dans quelques jours l'ouverture de la Cité internationale de la Tapisserie et de l'art tissé. Le Conseil général puis départemental s'est engagé avec conviction dans ce projet. De même,

nous sommes coordonnateurs d'une politique de développement interrégional autour de la « Vallée des Peintres entre Berry et Limousin ».

Voici là deux thématiques mettant en lumière attractivité du territoire et développement économique. Voici ce qui conforte notre vision de l'aménagement du département pour les années à venir : améliorer son attractivité en facilitant les mobilités (réseau routier structurant, réseau internet très haut débit).

Comment le Département s'inscrit-il dans une nouvelle organisation territoriale où Région et Intercommunalités se retrouvent confortées ?

2016 est bien une année de transition. Dans le cadre de la loi NOTRe, nous préparons avec les services de la Région le transfert de compétences (développement économique et transports). Nous savons qu'en 2017, nous aurons à travailler avec les nouvelles Intercommunalités autour d'un certain nombre de politiques territoriales (aménagement de l'espace, tourisme, culture, déchets...).

La concertation, la mutualisation des procédures, les échanges d'expériences avec les autres Départements et la Région, sont désormais notre quotidien.

Malgré des contraintes budgétaires désormais avérées, notre département reste déterminé à agir pour l'avenir de tous les Creusois.

Nouvelle organisation territoriale et « NOTRe » département

Disparition de la « clause de compétence générale » et réorganisation des compétences, la nouvelle organisation de la République (loi NOTRe) a rebattu les cartes de l'organisation territoriale dans les départements. Quels sont désormais les champs d'intervention du Conseil départemental ? Tour d'horizon des compétences conservées, partagées et transférées à la Région.





Loi NOTRe, un rôle de solidarité confirmé pour les Départements

La mise en application de la nouvelle organisation territoriale conduit au transfert des missions. Les missions conservées confortent le rôle du Conseil départemental en matière de

1. Politiques sociales

AVANT

- Petite enfance, jeunesse
- Protection maternelle et infantile
- Aide sociale à l'enfance
- Actions sociales de proximité
- Insertion (RSA) et logement
- Personnes en perte d'autonomie (handicap, personnes âgées)

APRÈS

Compétence conservée

2. Collèges

AVANT

- Dotations de fonctionnement annuelles
- Accueil, restauration scolaire et hébergement
- Construction, rénovation, équipements et mobiliers scolaires
- Organisation et gestion des outils informatiques et numériques
- Gestion des agents techniques (restauration, entretien, ménage)

APRÈS

Compétence conservée

5. Gestion de la voirie départementale

AVANT

- Maîtrise d'ouvrage et financement des travaux sur la voirie départementale
- PRIR (Programme Routier d'Intérêt Régional) : la Région Limousin cofinancait les travaux axe Est Limousin (Boussac-La Courtine) et axe RD 941 (Limoges-Clermont)

APRÈS

Compétence conservée
Nouvelles conventions d'intérêt régional pour la définition d'un réseau routier structurant à contractualiser avec la nouvelle Région

6. Développement économique

AVANT

- Aides directes aux entreprises (installation, développement)
- Aides aux collectivités
- Aides à l'agriculture

APRÈS

Compétence transférée à la Région
• Dérogation pour l'année 2016 pour les aides au monde agricole via une convention spécifique et transitoire Région/Département.
• Elaboration conjointe [inter-communalités, consulaires...] du Schéma Régional de Développement Economique de l'Innovation et de l'Internationalisation.

égalité territoriale transferts

de certaines compétences vers la Région.
politiques sociales.



3. Culture, sport, tourisme

AVANT

- Conservatoire départemental de musique
- Politique de développement touristique (ADRT)
- Accompagnement des politiques culturelles et sportives des collectivités ou des associations
- Actions culturelles départementales (Cité de la Tapisserie, Vallée des Peintres, Scène Nationale d'Aubusson...)

APRÈS

Compétences partagées avec Région et Intercommunalités dans le cadre de nouveaux schémas ou conventions

4. Transports

AVANT

- Transports scolaires (organisés en direct ou par des syndicats de communes)
- Transports urbains
- Transports intra-départementaux (TransCreuse)

APRÈS

Transfert à la Région :

- transports urbains et intra-départementaux au 1^{er} janvier 2017
- transports scolaires au 1^{er} septembre 2017 sauf si conventionnement Département/Région



COMPÉTENCE MAINTENUE AU DÉPARTEMENT :

organisation du transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires

7. Environnement

AVANT

- Ingénierie auprès des communes et intercommunalités :
- Assistance technique dans les domaines de la protection de la ressource en eau, la restauration et entretien des milieux aquatiques, l'assainissement
 - Assistance technique sur le patrimoine bâti, le réseau routier...

Schéma de traitement et d'élimination des déchets

APRÈS

Compétence conservée et élargie à d'autres domaines : aménagement, habitat

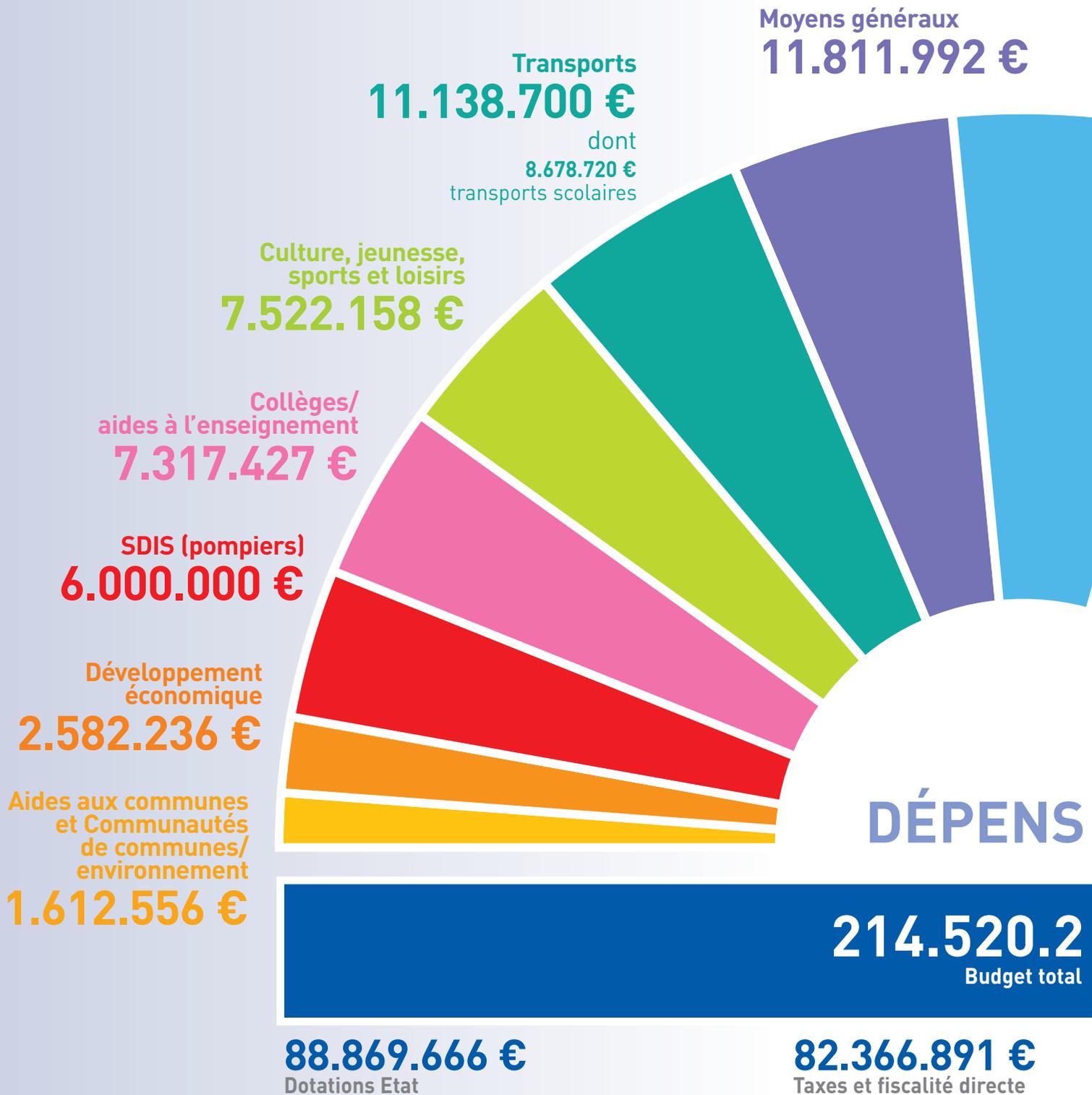
Compétence transférée à la Région

8. Nouvelle compétence

« Solidarités territoriales et humaines »

- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
- Amélioration accès haut débit internet

Un budget primitif 2016 de 214,5 M€



Réseaux et infrastructures
16.190.761 €

Action sociale
103.038.495 €

dont

- RSA-insertion : 16.544.020 €
- Enfance-famille : 15.361.790 €
- Personnes handicapées : 22.837.085 €
- Personnes âgées : 30.435.500 €

ES

90 €

14.200.000 €

Emprunt

Remboursement de la dette en capital : 10.336.169 €

Remboursement de la dette en intérêts : 2.035.000 €



Gérard GAUDIN

*1^{er} Vice-président,
 chargé du budget
 et de l'administration
 générale*

« L'effet de ciseau entre la baisse des dotations de l'Etat et la hausse des dépenses sociales, à la charge du CD23, ne nous laisse aucune marge de manœuvre budgétaire. »

Le budget primitif 2016 du Conseil départemental voté en assemblée plénière en avril dernier s'élève à 214,5 M€ (181,7 M€ en fonctionnement et 32,8 M€ en investissement). Les recettes issues des dotations de l'Etat diminuant pour la troisième année consécutive (-4,5 M€ cumulés) seront compensées par la baisse de certaines dépenses et une hausse de fiscalité de 3,9 M€.

enchiffres

2,7 M€ - LDA



Le budget du Laboratoire Départemental d'Analyses s'équilibre avec une « dotation de service public » (Loi NOTRe) du

Département de 260.000 €. Ce Laboratoire reste un outil indispensable au service des collectivités, des entreprises de l'agro-alimentaire, des suivis des eaux et du monde agricole...

6 M€ - SDIS



L'assemblée départementale, consciente de l'importance d'avoir un service de qualité en matière de secours et d'incendie, majore sa dotation

allouée au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour son fonctionnement, de 100.000 € par rapport à 2015. Le Conseil départemental s'est engagé pour les prochaines années à doter progressivement le SDIS de moyens supplémentaires.

8,7 M€ - Transports scolaires



Ils représentent la part majeure des 11,1 M€ alloués aux transports. En plus de cette mission, le Département prend également en

charge le transport des élèves handicapés (900.000 €), ainsi que les lignes régulières de voyageurs TransCreuse (1,7 M€).

9,5 M€ - Collèges



Les dépenses d'investissement liées aux travaux de réparation et restructurations dans les collèges atteignent 2,2 M€, celles nécessaires

au fonctionnement plus de 7,3 M€.

Le Conseil départemental s'inscrit dans le Plan numérique national, met en place une expérimentation « tablettes » au collège de Bénévent l'Abbaye (aide du Ministère de l'Education de 21.046 €).



Un équilibre impossible...

Baisse drastique des dotations de l'Etat, cap croissant des allocations individuelles de solidarité à dû composer un budget dans un contexte éco

POUR la troisième année consécutive, les concours de l'Etat aux collectivités sont en baisse. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et des différents fonds de péréquation conduit à un manque de recettes de plus de 2 millions d'euros sur les dotations en 2016. **Pour la seule DGF, principale recette de fonctionnement, nous avons perdu 4,5 millions !**

Dans le même temps, les dépenses liées à l'action sociale progressent face à un nombre de bénéficiaires en constante augmentation. Les restes à charges (dépenses non compensées par l'Etat) augmentent eux-aussi pour le Département (plus de 20 M€ en 2015).

Le Département doit assurer quotidiennement ses missions de solidarités qui, à elles-seules, consomment la très grande majorité de ses crédits (protection des enfants, accueil de mineurs étrangers isolés, accompagnement des personnes vivant dans la précarité, soutien aux personnes atteintes de handicap, maintien à domicile de nos aînés, soutien aux établissements d'hébergement pour personnes dépendantes, et nombreuses autres actions de proximité...).

Peu de marges de manœuvre pour laisser place à l'investissement, pourtant essentiel au développement de notre département. Un emprunt de 14,2 M€ (montant identique à 2015) est nécessaire si nous voulons poursuivre les travaux sur les routes, les bâtiments qui accueillent nos agents et le public, nos collégiens, et accompagner le déploiement du numérique. En 2016, **nous cofinçons des projets communaux, intercommunaux, des projets territoriaux, des syndicats d'eau, pour plus de 7 M€.**



quasi

auté d'autofinancement réduite à néant, poids darité... la majorité du Conseil départemental nomique particulièrement difficile.

Ouvrira ses portes à Bourganeuf, une **nouvelle Maison du Département** (programme lancé en 2014), qui nécessite cette année plus de **1.178.000 €**.

Pour la **rénovation des collèges**, notamment celui de Parsac (construction salle d'évolution et préau), **2 M€ sont budgétés** cette année. D'importants besoins requièrent des financements beaucoup plus conséquents, qu'il va falloir trouver.

Le Conseil départemental ayant fait le choix de **favoriser la mobilité** : **13,9 M€** sont affectés à la voirie (travaux de réparation et d'aménagement). L'engagement du financement de la montée en débit numérique, aux côtés des intercommunalités et de Dorsal est maintenu au même niveau qu'en 2015.

Nous avons aussi à honorer des engagements pris antérieurement à 2015. Nous devons être très vigilants afin de pouvoir financer tous ces engagements ; la prudence nous incite à marquer une pause au regard des réelles capacités de notre collectivité.

La **recherche d'économies pertinentes reste un exercice difficile** : nous devons en premier lieu faire face aux missions qui sont les nôtres, et faire des **choix très contraints**.

Celui d'une **hausse de la fiscalité de 3,5 points**, rendu nécessaire en l'absence de fonds exceptionnel de soutien aux départements fragiles, nous permet de poursuivre une politique départementale au plus près des besoins des Creusois.

Cependant nous savons qu'il va nous falloir redoubler d'efforts, faire encore mieux, si demain nous voulons continuer à investir. ●

enchiffres

13,9 M€ - Réseaux, infrastructures



Les investissements sur la voirie départementale (y compris ouvrages d'art, traverses de bourgs, amélioration de la sécurité...)

restent une priorité. L'entretien courant (dont fauchage, élagage...) représente 4,5 M€ et le service hivernal 983.000 €.



103 M€ - Politiques sociales

La mise en place de ces politiques sociales est celle qui nécessite les plus importants moyens humains et financiers :

- 16,5 M€ pour les allocations RSA et les actions du programme d'insertion
- 15,3 M€ pour les actions liées à la famille et à l'enfance (lieux de vie, contrats jeunes majeurs, soutien parentalité, maison des adolescents, placements et mesures éducatives décidées par la Justice, subventions aux associations partenaires)
- 22,8 M€ de prestations pour le maintien à domicile et les aides au placement (familial ou en établissement) des personnes handicapées
- 9,8 M€ pour l'hébergement des personnes âgées (établissements et familles d'accueil) et aux services de maintien à domicile au titre de l'aide sociale
- 30 M€ pour les dépenses liées à l'APA domicile ou établissement, à la coordination départementale et au déploiement des packs domotiques.



RENCONTRE « BIEN VIEILLIR EN CREUSE »

Dans le cadre de la démarche **Monalisa**

Lutter contre l'isolement

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016
9H30 / ESPACE ANDRÉ LEJEUNE / GUÉRET

RENSEIGNEMENT AU 05 55 52 36 86

Accompagner le vieillissement à domicile

La nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Le Conseil départemental a depuis, mobilisé ses moyens pour rendre opérationnel rapidement ce nouveau dispositif, ce qui est loin d'être le cas dans de nombreux autres départements.

La loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population ; elle vise avant tout à donner priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Des mesures concrètes vont ainsi permettre aux personnes âgées de préserver au mieux leur autonomie et aux proches aidants de bénéficier d'un soutien plus adapté à leur situation. Le Département a fait de l'aide aux personnes âgées une priorité dans le cadre de sa compétence en termes de solidarités, aujourd'hui renforcée par la nouvelle organisation territoriale. Afin de pouvoir répondre à cette loi relative à l'ASV, l'ensemble des services du Conseil départemental s'est mobilisé autour des élus pour faire du département de la Creuse un des premiers à adapter ses méthodes et moyens à cette réforme.

Une réforme de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile*

L'APA à domicile aide à financer le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Une participation progressive est demandée à la personne bénéficiaire de l'APA au-delà d'un certain niveau de ressources : les plafonds nationaux des plans d'aide ont été réévalués afin d'augmenter le nombre d'heures d'aide à domicile des personnes qui en ont le plus besoin. Les bénéficiaires de l'APA dont les ressources sont inférieures à 800 € (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) sont désormais exonérés de participation financière. Lors d'une visite à domicile, l'équipe médico-sociale APA met en œuvre une évaluation globale (situation et besoins) en matière d'aides techniques, de travaux d'adaptation du logement...

Madame A. présente une perte d'autonomie qui la classe dans le Groupe Iso-Ressources (GIR) en niveau 2.

(6 GIR existent et permettent de classer les personnes en fonction de leur perte d'autonomie. Ce classement s'effectue selon des données recueillies par une équipe médico-sociale à l'aide la grille Aggir (Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources). Le niveau 1 étant le niveau de dépendance le plus élevé).

Ses revenus :
949,16 €/mois

Son plan d'aide de :

- 57h30 par mois d'intervention d'une aide à domicile recrutée en mandataire
- Un forfait pour les changes anatomiques
- Le portage de repas à domicile

Soit un montant estimé de 1 056,83 €/mois

**Intervention
du Conseil départemental,
prise en charge à hauteur
de 1 021,30 €/mois**

Reste à charge pour Mme A. :
(ticket modérateur) **35,53 €/mois**
grâce au nouveau dispositif
(contre 93,03 € avec l'ancien dispositif)

Désormais une meilleure prise en compte des proches aidants

Une personne qui vient en aide de manière régulière, à titre non professionnel, auprès d'une personne âgée dépendante et considérée comme un proche aidant, sera reconnue en tant qu'accompagnant. La loi permettra d'intégrer dans le plan d'aide :

- un droit au répit : « remplacement » de cet aidant par des aides à domicile
- le financement de l'accueil de la personne aidée en accueil de jour ou en hébergement temporaire
- le financement d'heures d'aide à domicile supplémentaires
- l'octroi d'une aide ponctuelle en cas d'hospitalisation du proche aidant

* La mise en place de l'APA à domicile date de 2002.



Patrice MORANÇAIS

*3^{ème} Vice-président,
chargé de l'insertion,
du logement, du handicap
et de la famille et l'enfance*

*« Le maintien à domicile
de nos personnes âgées ou
en situation de handicap
est bien notre priorité. »*



Marie-Christine BUNLON

*4^{ème} Vice-présidente,
chargée des personnes
âgées*

*« Le Conseil départemental
porte une attention particulière
au bien-être des aînés
du département. »*

etaussi

Le Département s'engage pour le maintien des personnes à domicile

Le Conseil départemental met en œuvre une politique volontariste afin de faciliter l'accès à une aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap. Sept associations, sous statut médico-social, sont agréées en Creuse. Elles maillent l'ensemble du territoire pour assurer une prise en charge optimale. Cette année, le Conseil départemental a souhaité aller plus loin. Désormais, le tarif horaire appliqué par chaque association pour ses prestations est pris en charge en totalité par le Département. Ce choix porté par notre collectivité constitue un engagement important puisqu'il représente un coût de 550 000€ pour l'année 2016. C'est une marque de reconnaissance à l'égard des personnes qui œuvrent dans ce secteur mais aussi envers les bénéficiaires (plus de 3 000 sur le département) de cette aide à domicile.

Handicap et emploi, le Département se mobilise

La question du handicap au travail est de plus en plus prégnante. Au-delà des contraintes réglementaires qui imposent un taux d'emploi de travailleurs handicapés aux collectivités, il faut également adapter l'accompagnement des agents reconnus en Qualité de Travailleur Handicapé.

La loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » définit le handicap sous toutes ses formes mais elle fait également obligation aux collectivités comportant au moins vingt agents d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion de 6% de l'effectif total de leurs salariés. Si le Conseil départemental ne remplit actuellement pas cette obligation, des progrès ont été réalisés et ont fait passer le taux d'emploi direct des personnes handicapées de la collectivité de 3,09% en 2014 à 3,58% en 2015. Il reste encore à faire et les efforts vont être poursuivis dans le sens d'une véritable politique du handicap conformément aux orientations de la Présidente du Conseil

départemental, Valérie Simonet, et de sa Vice-présidente en charge des Ressources Humaines, Catherine Defemme.

Parallèlement, le Département souhaite impulser une dynamique pour accompagner et maintenir dans l'emploi tous ses agents, quels qu'ils soient, agents qui peuvent être concernés à un moment ou à un autre par une situation de handicap. Nous nous engageons à combattre les idées reçues sur le handicap et à dédramatiser cette question qui ne doit plus être tabou.

Ces dernières années, l'intégration de métiers à forte pénibilité, l'allongement des carrières, et plus largement le contexte économique ou les accidents de la vie sont à l'origine de situations de détresse physique ou psychologique. Le pôle « Vie au Travail » du Conseil départe-

mental a donc été sollicité pour accompagner tous les agents dans cette démarche de maintien dans l'emploi. Le Direction des Ressources Humaines (DRH) a désigné un référent au sein de ses services. Avec la volonté de s'investir dans ce champ d'intervention, elle a entrepris de nombreuses actions pour améliorer les conditions de travail des agents en situation de handicap : procédures d'aménagements de poste ou de reclassement professionnel, participation aux travaux menés par Handi Pact Limousin, etc.

Une politique du « handicap au travail » sera effective dans les mois à venir et mise en œuvre au sein du pôle « Vie au Travail » de la DRH, de façon concertée, avec l'objectif d'un portage collectif par tous les cadres de notre collectivité.



Catherine DEFEMME

2^{ème} Vice-présidente,
chargée des Ressources
Humaines

« Le Département accompagne ses agents en situation de handicap suite aux accidents de la vie en facilitant leur maintien dans l'emploi au sein de la collectivité. »

enbref

Des agents de proximité

Les agents du Conseil départemental œuvrent dans de nombreux secteurs d'activités et sont répartis sur l'ensemble du territoire. A Guéret, Aubusson, La Souterraine, Bourganeuf, Auzances, Boussac, dans les Unités Territoriales d'Action Sociale, les Unités Territoriales Techniques et les Centres d'exploitations ou encore sur le site de l'Etang des Landes, ils sont toujours au plus près des usagers.

Des compétences diverses

Les agents de la collectivité comptent des compétences dans divers domaines :

- Social
- Transports
- Routes et infrastructures
- Culture et patrimoine
- Education et sport
- Environnement

Une partie de la RD 56 aménagée

Dans le cadre du Programme Routier d'Intérêt Départemental (PRIR) du Conseil départemental, la voirie desservant les entreprises Dilisco et Seelec sur le secteur de Bonnat va faire l'objet de travaux de réfection, et ce n'était pas sans besoin.



Le Programme Routier d'Intérêt Départemental (PRIR) du Conseil départemental a pour principal objectif la modernisation des axes de liaison inter-cantonale et de desserte d'activité spécifique dont le trafic journalier de poids-lourds est significatif.

La Route Départementale RD 56 du carrefour avec la RD 15 à la sortie du bourg de Bonnat et sur 1 km, dessert deux entreprises importantes que sont Dilisco et Seelec qui, de par leurs activités, génèrent un flux de poids lourds important. Afin d'améliorer les conditions de circulation de ces poids lourds, le Conseil départemental, sous la maîtrise d'œuvre de son service Travaux Neufs et Ouvrages d'Art de la Direction des Routes, va engager dans les prochaines semaines des travaux de réfection et d'aménagement de la voirie. L'opération, dont le suivi des travaux sera assuré par l'Unité Territoriale Technique de Boussac, se décline en 2 niveaux d'intervention. Tout d'abord, la constitution d'un véritable corps de chaussée permettant de supporter un trafic poids-lourds modéré et ensuite, un calibrage à 6,00 m de

largeur utile avec des accotements de 1,70 m, sur une portion d'environ 1 km.

Le carrefour de la RD 56 avec la RD 15 sera également réaménagé pour favoriser les mouvements de giration des poids-lourds et améliorer la visibilité.

Les travaux ne devraient pas dépasser un délai d'exécution de 3 mois. Pendant toute la période du chantier, la route sera interdite à la circulation et la desserte des entreprises situées dans l'emprise du chantier sera assurée par la RD 56 côté Le Bourg-d'Hem.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit pleinement dans la politique d'investissement volontariste du Département sur le plan de l'aménagement du territoire. Il représente un investissement total estimé à 900.000 € TTC pour le Conseil départemental. ●

etaussi

Du côté de La Seiglière et de La Clide...

Une consultation est en cours auprès des entreprises pour l'aménagement de la RD 990 entre « La Clide » et « La Seiglière ». Plusieurs possibilités s'offrent à nous, avec ou sans créneau de dépassement. Cependant, la présence d'espèces protégées nous contraint dans les périodes de travaux et leur démarrage se fera en fonction de ces obligations. Travaux qui devraient être cofinancés par la Région (programme routier d'intérêt régional).

En Creuse, on covoiture !



Grâce à sa plateforme covoiturage-creuse.fr accessible depuis 2012, le Conseil départemental de la Creuse met

en relation conducteurs et passagers qui circulent ensemble dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement.

Vous pouvez ainsi covoiturer entre votre domicile et votre lieu de travail ou d'une agglomération à l'autre.

Un moyen de déplacement plus intelligent, plus économique et écologique. De plus, l'application mobile de covoiturage Ecolutis, est maintenant disponible sur Iphone et sur Android. Avec cette application, vous accédez à l'ensemble des annonces de covoiturage des 25 sites du réseau de covoiturage-creuse.fr.

• Rendez-vous sur : www.covoiturage-creuse.fr



2035, objectif très haut débit

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) est actuellement entré dans sa première phase. Dans ce cadre, 7 territoires creusois sont « pilotes » afin d'atteindre une connexion haut-débit pour tous à l'horizon 2020 et engager le passage au très haut débit via la fibre optique dont la couverture d'ici 2021 devrait être d'un foyer sur deux en Creuse et 100% d'ici 2030-2035.

EN 2002, le Conseil Régional du Limousin, les Conseils départementaux de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne ainsi que les communautés d'agglomération de Guéret, Tulle et Brive et la ville de Limoges se dotaient d'un syndicat mixte, Dorsal, pour compléter l'accès haut débit à Internet sur tout le territoire limousin. Dans ce qu'est désormais notre nouvelle grande région, cette initiative est unique. Aquitaine et Poitou-Charentes ne disposent pas, en effet, de structure associative similaire et déploient un pilotage à l'échelle départementale voire d'agglomération.

Un projet global de 204 M€

En février 2015, Dorsal a obtenu un avis favorable du Comité de concertation du Fonds National pour la première phase du SDAN limousin (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique), document officiel préalable obligatoire pour l'accès aux financements complémentaires de l'Etat et de la Communauté Européenne. A l'horizon 2030-2035, l'objectif est de remplacer le système actuel,

fonctionnant principalement par cuivre, par un système entièrement fibre optique, qui permettrait alors la connexion très haut débit pour l'ensemble du territoire Limousin. La technologie de la fibre optique étant la seule capable d'apporter une réponse pérenne aux besoins futurs et particulièrement adaptée à un habitat dispersé.

Les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif s'opèrent de manière confondue entre public et privé. Pour cette première phase, 70 millions d'euros d'argent public sur cinq ans seront nécessaires sur le département sur un total de 204 millions d'euros. 70% de cette somme est assumée par les fonds de l'Europe, de l'Etat et de la Région, 15% sont à la charge des départements et 15% à la charge des communautés de communes, sur la base des coûts réels des travaux de déploiement.

Au terme de la phase 1 du SDAN (2020-2021), l'objectif fixé par DORSAL est de 100 000 prises fibre publique, dont un tiers environ qui se situeront sur le département.

Préalablement au raccordement dans les foyers, des opérations de repérage sont indispensables. La méthode de tirage des câbles



(passage aérien, enfouissement dans des fourreaux existants ou création de nouvelles tranchées...) sera conditionnée à l'existant. Celui-ci sera privilégié chaque fois que possible afin de limiter les nuisances, les coûts mais aussi réduire les délais de réalisation.

50 sites déjà raccordés

En Creuse, 7 territoires* ont été retenus comme « pilotes » à la suite d'« un appel à expression des besoins » haut et très haut débit et font donc l'objet depuis 2014 de travaux (7 également en Haute-Vienne et 4 en Corrèze).

Parallèlement aux opérations de mise en place de la fibre optique, Dorsal réalise des opérations pour une montée en débit qui se traduit par plus de rapidité de navigation pour près de 4 000 foyers. Sont notamment concernés les particuliers situés en zone blanche ADSL.

Côté entreprises, le SDAN permet déjà depuis plus de trois ans et sur l'ensemble du département de poursuivre l'effort déjà engagé par Dorsal depuis sa création, à savoir favoriser l'accès au très haut débit pour les entreprises et les sites publics. A ce jour, ils sont plus d'une cinquantaine répartis sur différents secteurs d'activité, à être déjà raccordés.

Dans l'attente d'une couverture globale du département, Axione Limousin propose aussi des solutions alternatives pour accéder aux services numériques haut débit via la technologie Wimax (sous réserve d'éligibilité géographique) et le satellite. Pour savoir si vous êtes éligible et connaître les différentes offres disponibles, vous pouvez contacter Axione Limousin au n°Azur 0 810 87 23 19. ●

* Les Communautés de communes engagées dans le SDAN « Pilote » sont celles du Pays Sostranien, du Carrefour des quatre provinces, du Pays Dunois, de Chénérailles, Bourganeuf Royère-de-Vassivière, Portes de la Creuse en Marche, Creuse Grand Sud.



Hélène FAIVRE

7^{ème} Vice-présidente,
chargée des infrastructures,
des transports
et du numérique

« Des moyens importants sont mis en œuvre pour favoriser l'accès des Creusois au haut-débit. Il s'agit d'une priorité pour notre majorité. »

etaussi

TiPI – je paie en ligne !



Dans un souci d'adaptation et d'évolution, le Conseil départemental a souhaité mettre en place un dispositif de paiement en ligne

(Titre Payable par Internet – TiPI) à destination des usagers pour s'acquitter notamment des paiements redevables au titre des transports scolaires, des analyses du Laboratoire départemental ou de divers recouvrements.

Ce système de télépaiement est accessible depuis le 1^{er} juillet via le site internet de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) - www.tipi.budget.gouv.fr

Le Département à l'heure du 2.0

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du Département de la Creuse mais aussi toutes les informations pratiques (aides sociales, informations culturelles, agenda des sorties...) et formulaires (dossier d'inscription transports scolaires...) sur le site internet de la collectivité www.creuse.fr et aussi désormais sur Facebook www.facebook.com/departementcreuse/

Le Département soutient le monde agricole

Très préoccupé par la situation économique et sociale de l'agriculture, premier secteur d'activité économique en Creuse, le Conseil départemental poursuivra son accompagnement et soutiendra financièrement le monde agricole en 2016.

MALGRÉ les bouleversements réglementaires qui ont affecté au 1^{er} janvier dernier les conditions dans lesquelles les Départements peuvent accompagner le secteur agricole, le Conseil Départemental, face aux difficultés croissantes que celui-ci connaît, a souhaité sécuriser les dispositifs financiers qu'il avait mis en place en faveur des exploitants agricoles creusois et qu'il entendait maintenir. La Région « Nouvelle Aquitaine » a ainsi approuvé le 6 juin dernier, le cadre conventionnel que lui a proposé le Département pour l'année 2016, afin de garantir aux bénéficiaires des aides, la légalité de ces dernières. Cette année, ce sont près d'1 million d'euros qui vont être ainsi mobilisés notamment pour :

- l'action sanitaire en faveur des élevages via G.D.S. Creuse (*),
 - l'installation de nouveaux agriculteurs,
 - l'amélioration des conditions de vie des exploitants en activité, notamment par le soutien financier au service de remplacement de la Creuse. En 2016, la structure a également fait l'objet d'une aide exceptionnelle du Département à hauteur de 10 000 euros pour l'organisation du Congrès national des services de remplacement à Guéret,
 - l'investissement en matériel agricole via les C.U.M.A. (**),
 - l'amélioration des structures foncières dans les exploitations,
 - l'organisation d'événements favorisant la connaissance du métier d'agriculteur.
- D'autre part, profitant d'avoir à se recentrer sur son cœur de compétence qu'est la

solidarité, le Département entend s'engager aux côtés des organisations professionnelles agricoles dans un programme global d'accompagnement des agriculteurs en difficulté et de leurs familles. Il s'agit en effet, de mutualiser les efforts de tous, dans un contexte d'urgence où la fragilité des exploitations agricoles est telle, que c'est l'avenir du modèle agricole creusois qui est en péril. C'est aussi, parce qu'il faut ouvrir des perspectives d'amélioration et ne laisser aucune piste de valorisation des revenus des exploitations de côté, que le Département s'est engagé en 2016 dans un plan de relance des circuits courts alimentaires dans la restauration collective. Plan auquel l'ensemble des collègues creusois seront associés. ●

(*) : Groupement de défense sanitaire de la Creuse - (**): Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole



Nicolas SIMONNET

6^{ème} Vice-président, chargé du développement économique, de l'agriculture, des services et du tourisme

« En Creuse, nous bénéficions d'une production agricole de qualité. N'oublions pas, non plus, que ce secteur d'activité représente une part importante de notre économie locale. »

etaussi

Une journée « Manger Local » au collège Martin Nadaud

S'appuyant sur la plate-forme Agrilocal 23, l'équipe de cuisine du collège Martin Nadaud de Guéret a proposé aux élèves un repas composé de produits locaux. Les collégiens, ravis ont ainsi pu découvrir et déguster un repas 100% creusois.



CONTACT : agrilocal@creuse.fr

L'étang de(s) Landes, destination touristique

Chaque année, la fréquentation de la réserve naturelle de l'Étang des Landes, dont le Département assure la gestion, s'accroît. A nous d'en faire un site touristique à part, il faut veiller à préserver ce patrimoine naturel, mais soyons assurés qu'il sera encore plus visible à l'échelle « Nouvelle Aquitaine ».

AVEC une superficie de plus de 100 ha sur les 166 ha que compte la Réserve Naturelle Nationale, l'étang des Landes est le plus vaste étang d'origine naturelle du Limousin. Classé en 2004 en raison de la très grande richesse de sa faune et de sa flore, l'Etat a alors confié au Conseil départemental de la Creuse, principal propriétaire depuis 1995, la gestion de ce site au patrimoine naturel exceptionnel.

Les missions qui lui incombent sont diverses. Elles concernent les travaux de gestion permettant de préserver les espèces menacées, les études et suivis scientifiques, les activités de découverte et de sensibilisation ou encore le respect de la réglementation par les usagers de la réserve naturelle.

Ces dernières années, grâce à ce patrimoine naturel exceptionnel, la fréquentation du site a fortement augmenté et si la réserve naturelle n'est pas un site touristique par nature, elle est devenue un site touristique par destination. Aujourd'hui les estimations font état de 15 000 à 20 000 visites par an, plaçant ainsi le lieu dans les tous premiers sites d'intérêt du département.

Toutefois, le patrimoine naturel de l'étang des Landes est fragile et la conciliation d'une fréquentation importante avec la préservation de ce patrimoine est un enjeu majeur auquel le Conseil départemental porte une attention toute particulière.

Tout d'abord, les nombreuses activités de découverte et de sensibilisation qui figurent notamment dans le Calendrier des Rendez-vous Nature permettent de faire prendre conscience aux participants de l'intérêt du site. Ensuite, l'accueil dans la Maison de la Réserve, inaugurée en juillet 2014, est l'occasion d'un moment d'échange et de pédagogie avec les visiteurs. Enfin, les aménagements de découverte qui comprennent entre autres 4 observatoires ornithologiques permettent de découvrir les richesses de l'Étang des Landes dans le respect de ses habitants.

Aujourd'hui, la protection et la mise en valeur des richesses naturelles du site ont permis de développer une offre nature très appréciée par les Creusois mais aussi par les touristes, montrant ainsi qu'une valorisation de qualité des espaces naturels peut constituer un véritable atout pour les territoires ruraux. Le travail de préservation de nos espaces et de mise en valeur de nos richesses contribuent et contribueront à l'attractivité de notre département. ●



Thierry GAILLARD

8^{ème} Vice-président,
chargé de l'environnement,
l'eau, l'assainissement
et la gestion des déchets

« La Creuse est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel avec notamment la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes, véritable vitrine de la biodiversité.

Un évènement phare en 2016 : la labellisation sites rivières sauvages, pour 2 cours d'eau emblématiques et remarquables = le Pic et la Gioune. Deux exemples qui montrent tout l'attrait de notre beau département. »

etaussi

Une richesse exceptionnelle

Le site s'étend sur 166 hectares et compte environ 500 espèces végétales et 900 espèces animales.

En décembre 2015, le site a enregistré un rassemblement record de 4 000 oiseaux d'eau. Parmi

les oiseaux, plus de 60 espèces se reproduisent sur le site. On y trouve la plus grande diversité de libellules du Limousin, avec plus de 40 espèces présentes et dans les mares, le Triton crêté a pris ses quartiers. L'étang des Landes, c'est aussi,

au printemps, le chant des rainettes vertes à la tombée de la nuit, moment où la Loutre, habitant des plus discrets, parcourt son territoire et où les chauves-souris effectuent leurs circuits de chasse nocturnes.

Rendez-Vous Nature 2016

D'avril à novembre, la Réserve Naturelle Nationale de l'étang des Landes vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir grâce à ses Rendez-vous Nature, sa faune et sa flore exceptionnelles.

Ateliers découverte, ateliers photos ou projections cinématographiques, il y en aura pour tous les goûts et tous les passionnés de nature.

Alors, n'hésitez pas !

Retrouvez le calendrier des Rendez-vous Nature 2016 sur le site internet de l'Étang des Landes <http://www.etang-des-landes.creuse.fr/>.

Pour tout renseignement vous pouvez également contacter l'équipe de la Réserve au 05.55.82.84.55 ou par mail etang-des-landes.creuse.fr.



Laurent DAULNY

5^{ème} Vice-président,
chargé de l'éducation,
du sport, du patrimoine
et de la culture

« La Creuse, riche d'une nature préservée et de paysages variés, est un véritable paradis qui saura séduire les amateurs de randonnées. »

enbref

La randonnée en Creuse



Adopté en 2008 par le Conseil départemental de la Creuse, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée comptabilise un peu plus de 2.000 km d'itinéraires protégés.

L'adoption complémentaire d'une Charte départementale de la randonnée a donné une nouvelle ambition à la politique du Conseil départemental en matière de randonnée, afin d'améliorer l'offre existante et de mieux la promouvoir.

Ainsi l'inscription des chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est reconsidérée en fonction de critères précis : type de voie, équipement en termes de balisage ou de signalétique, entretien, intérêt patrimonial ou aménagements touristiques. Les circuits les plus intéressants bénéficient du label « Qual'iti Creuse » et d'une promotion particulière par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Creuse sur le site internet dédié à la randonnée.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://www.rando-loisirs-creuse.com/>

Un label qualité pour les randonnées pédestres



Le label « rando Qual'iti Creuse » estampille depuis cette année un certain nombre de manifestations de randonnée pédestre garantissant qualité d'accueil et organisation sur les circuits labellisés.

LABELLISER les manifestations de randonnée pédestre, telle est la volonté du Conseil départemental de la Creuse, de l'Agence de Développement et de Réservations Touristiques 23 (ADRT) et du Comité départemental de Randonnée Pédestre. Fruit d'une réflexion et d'un travail de collaboration entre ces différentes entités, le label « rando Qual'iti Creuse » est né.

Il confère aux manifestations auxquelles il est attribué une note qualitative particulière.

En effet, l'obtention de ce label repose sur un cahier des charges précis qui contient un nombre de critères obligatoires et complémentaires auxquels il faut répondre pour se voir attribuer le fameux « sésame » ou plutôt ici en l'occurrence, label.

Ce dernier non seulement garantit aux pratiquants une qualité d'accueil et d'organisation sur les circuits labellisés mais apporte également un « plus » aux organisateurs en termes de valorisation et de promotion. L'objectif pour le Département étant de développer la randonnée dans une démarche de qualité.

Cette année, ce sont 11 manifestations de randonnée pédestre qui se voient estampillées du label « rando Qual'iti Creuse ». De la 7^{ème} édition du Passage du Viaduc à la 23^{ème} édition de La Cellettoise, les différentes manifestations s'étalent d'avril à septembre pour cette édition 2016.

Après une petite trêve estivale, les randonneurs pourront reprendre le chemin des sentiers labellisés le 4 septembre pour Le Grand Huit Toulousain et le 11 septembre pour la Cellettoise, dernières manifestations qui clôtureront ce cru.

Si le bilan était favorable, le label pourrait être étendu aux autres pratiques de randonnées telles que le cyclo et l'équestre, qui travaillent également avec la collectivité et l'ADRT 23 en mode partenarial. ●

Cet été, une exposition-parcours à découvrir en 2016

La Vallée de la Creuse fut de 1830 à 1930 un lieu d'intense création où se forgèrent plusieurs colonies d'artistes. 4 d'entre eux sont mis en lumière dans l'exposition-parcours 2016.

AUJOURD'HUI identifiée sous l'appellation touristique « Vallée des Peintres entre Berry et Limousin »*, la Vallée de la Creuse fut aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles une vallée-atelier et un lieu de villégiature.

En 2013, l'exposition « La Creuse, une vallée-atelier, Paysages romantiques, impressionnistes et postimpressionnistes » fut saluée par la presse et conquist 25 000 visiteurs. Cette année, les musées de La Châtre, Limoges, Eguzon et Guéret ; animés par la même volonté de faire rayonner largement les créateurs qui sont passés par la Vallée de la Creuse, ont choisi d'explorer les parcours de 4 artistes : Allan Österlind, Charles Bichet, Eugène Alluaud et Alfred Smith. Ils ne sont pas parmi les plus connus mais ont la particularité d'avoir une itinérance très révélatrice de l'époque. Ils voyagèrent beaucoup et ne limitèrent pas leur vision à la Vallée

de la Creuse en capturant d'autres lieux.

Plus de 250 œuvres et documents en grande partie inédits, en provenance de musées et de collections privées, seront présentés. Peinture, photographie, arts graphiques et décoratifs sont autant de médium utilisés, témoins de leur parcours à travers la France ou l'Europe.

L'exposition-parcours est d'ores et déjà à découvrir. Elle s'accompagne dans chaque musée de visites commentées, conférences et rencontres. Un accueil pédagogique et en « famille » est également proposé.

Autour de cette exposition, toute une saison culturelle se décline dans les ateliers, galeries, sentiers contés, salles d'expositions, parcs et jardins, auberges, maison d'artistes, lieux d'interprétation, festivals de la vallée entre Berry et Limousin etc., de quoi découvrir cette époque de mille façons.

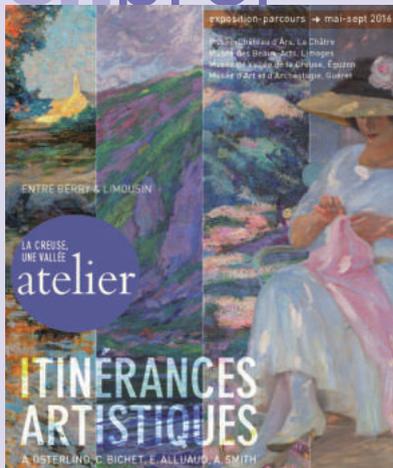
Cet art de vivre qui caractérise la « Vallée des

peintres en Berry et Limousin » se partage même au-delà des frontières de notre territoire. C'est le cas par exemple, au travers du partenariat avec le Château d'Auvers-sur-Oise. ●

Cette exposition-parcours s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement interrégional, coordonnée par le Conseil départemental de la Creuse. Elle est coproduite par les Villes et les musées d'accueil, les Agences de développement touristiques de la Creuse (ADRT23) et de l'Indre (ADTI) en partenariat avec l'Europe, l'Etat, les deux Régions et les deux Départements associés à la Vallée et les Communautés de communes de la Marche Occitane Val d'Anglin et de la Châtre Sainte Sève.

** Mission « Vallée des Peintres » : le Conseil départemental s'investit et coordonne à l'échelle interrégionale et interdépartementale la mise en lumière de la vallée de la Creuse.*

en bref



- **Allan ÖSTERLIND**, Château d'Ars, La Châtre
7 mai – 30 septembre 2016
- **Eugène ALLUAUD**, Musée de la Vallée de la Creuse, Eguzon
28 mai – 25 septembre 2016
- **Charles BICHET**, Musée des Beaux-Arts, Limoges
3 juin – 19 septembre 2016
- **Alfred SMITH**, Musée d'Art et d'Archéologie, Guéret
10 juin – 18 septembre 2016

www.valleedespeintres.com

Un territoire culturel exemplaire

La « Vallée des Peintres entre Berry et Limousin » est reconnue au titre de territoire culturel exemplaire par le Ministère de la Culture ; nouvelle destination touristique du Bassin ligérien du Programme opérationnel interrégional Feder - Bassin de la Loire - 2014-2020 ; Pôle Touristique Territorial lauréat SPôTT 2015 de la Direction Générale des Entreprises, du Ministère de l'économie, de l'Industrie et du Numérique. Elle est enfin intégrée à un projet d'Itinéraire Culturel Européen sur l'impressionnisme avec les Collectivités Territoriales de Normandie.



Les abords de l'Hôtel du Département bientôt réaménagés

Au fil des siècles et des saisons, les abords de l'Hôtel des Moneyroux qui abrite le siège du Conseil départemental ont évolué et changé. Les élus juniors de la commission environnement du Conseil départemental des Jeunes ont travaillé sur de nouveaux aménagements, inspirés d'images emblématiques de la Creuse, qui allieront fonctionnalité et biodiversité.

DE loisirs, potager, d'ornement, de représentation, d'art ou à vocation pédagogique, le jardin revêt depuis toujours de multiples usages. A l'Hôtel des Moneyroux, siège du Conseil départemental, les espaces des jardins et les abords se sont modifiés au fil du temps et des saisons. Pour la Présidente, Valérie Simonet, la réalisation d'un état des lieux du site et la conduite d'une réflexion sur les différents usages d'hier et d'aujourd'hui de ces espaces s'imposaient. C'est ce projet qu'elle a donc soumis aux élus du Conseil départemental des Jeunes et notamment aux membres de la commission Environnement qui ont accueilli avec enthousiasme cette proposition et ont souhaité s'y investir.

Pour ce faire, ils ont pu compter sur l'aide de Marin Baudin, paysagiste au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

(CAUE) ainsi que de Joëlle Moulinat et Cyril Bourdaud, agents de la collectivité respectivement au service Biodiversité/Education à l'Environnement et au service « Appui logistique ».

Sur la base du plan du site ainsi que de diverses photographies des extérieurs du Château échelonnées sur plusieurs décennies, les jeunes ont pu constater en un siècle de nombreux changements. Les cheminements, les grilles (symboles historiques), les arbres, les différentes extensions construites en fonction des usages et des besoins ont été relevés comme autant de points forts ou emblématiques du site. En revanche, l'impossibilité de faire le tour du Château, la présence d'arbres masquant la façade, les chemins accidentés qui posent un problème d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, le manque d'arbustes à feuilles ou encore

enbref



A l'aide d'images de référence et en s'appuyant sur le travail réalisé lors des séances, les élus juniors ont réalisé des jardins ou des espaces sur plan.

de visibilité du bâtiment constituent les points faibles des lieux. L'aménagement des abords de l'Hôtel du Département a donc intégré une réflexion sur différents aspects : les cheminements et circulations, les plantations (les types de végétaux et leurs aspects au fil des saisons), les intentions ou autrement dit ce qui pourrait caractériser notre département et les diverses utilisations de ce jardin.

La réalisation d'un carnet de tendance

Après une séance de travail dont l'objectif était d'appréhender les différents usages d'un jardin et les intentions du paysagiste, de savoir reconnaître différentes espèces de végétaux et de comprendre la notion de biodiversité au jardin, les élus jeunes ont pu constituer un recueil d'images de référence. 6 images emblématiques de la Creuse ont été retenues pour servir de fil conducteur lors de l'élaboration du jardin (couleur, forme, choix des matériaux...). Palettes végétales et mobiliers complètent ce recueil de références. A l'aide de ces images et en s'appuyant sur le travail réalisé lors des séances, trois groupes d'élus jeunes ont réalisé des jardins ou des espaces sur plan.

Sur les 3 propositions, plusieurs éléments ont été retenus pour le projet final : un espace de convivialité avec banc en bois, des parterres avec des références au Département, des cheminements matérialisés avec des matériaux naturels. Des nichoirs pour mésanges et rouges-gorges à disposer dans le jardin ont même été construits avec l'aide du service « appui logistique » de la collectivité.

Au vu des délais, ce projet s'est limité, pour cette année, à la conception d'une proposition d'aménagement, de type carnet de tendance. L'ensemble de ce travail a été présenté sous la forme d'une mini exposition dans la Chapelle, le jour de la séance plénière du 22 juin dernier. L'occasion également d'utiliser ce bâtiment, patrimoine bâti ancien de l'Hôtel du Département et participer ainsi à sa valorisation. ●

Un peu d'histoire...



L'Hôtel des Moneyroux est depuis 1962 le siège du Conseil départemental de la Creuse.

Construit pour sa première partie vers la fin du Moyen-Âge, puis agrandi entre 1447 et 1477, il fut successivement cédé à différents propriétaires, puis transformé en couvent par des religieuses de la Visitation. Faute de moyens pour l'entretenir, elles le cédèrent en 1642 à Etienne Tournyol, conseiller du Roi. Divisé puis de nouveau réuni par des héritiers en 1892, le bâtiment sera finalement acquis par le département de la Creuse, par voie d'expropriation.

Visite d'un jardin remarquable



Afin de savoir regarder et comprendre un jardin et de prendre inspiration pour le recueil d'images de référence, les élus

juniors ont visité le jardin de Val Maubrun à La Brionne. Val Maubrun est un jardin récent, mis en œuvre en l'an 2000 et ouvert au public en 2011. Il a reçu en 2012 « le Prix coup de cœur » décerné par l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture (AJJH). Il est labellisé « Jardin Remarquable » par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

La biodiversité au jardin



Les élus juniors ont travaillé sur la notion de biodiversité au jardin en proposant des solutions pour créer un écosystème

favorisant l'équilibre entre animaux et végétaux. Plusieurs idées ont été proposées en ce sens comme le non-emploi de pesticides, la diversification des types de végétaux pour nourrir et faire des abris pour la faune, la pose de nichoirs et hôtels à insectes ou encore celle de mangeoires pour les oiseaux.



La Creuse, pays de bâtisseurs

Depuis 30 ans, l'association « Les Maçons de la Creuse » œuvre pour sauver de l'oubli et magnifier la longue histoire des Creusois dans l'histoire du bâtiment, sensibiliser à la richesse de notre patrimoine bâti ancien architectural et paysager et participer à sa sauvegarde et sa maintenance.

« On a fait des chansons de toutes les manières, sur les joyeux garçons, les guerriers, les bergères. Pour ne pas répéter une chose ennuyeuse, amis je vais chanter les Maçons de la Creuse » ainsi débute l'Hymne des « Maçons de la Creuse » écrite par Jean Petit dit Jean Do Boueix, tailleur de pierre. Si l'association* du même nom ne chante pas l'histoire de ces hommes, elle œuvre depuis une trentaine d'années pour que se perpétuent et rayonnent leur travail et leur souvenir de « toutes les manières » elle aussi.

Présidée par Roland Nicoux, elle se fait forte de près de 400 adhérents, acteurs de terrain passionnés et amoureux de leur région et témoigne à travers ses recherches, la publication d'ouvrages, la réalisation d'expositions, de films, de fêtes et de manifestations diverses d'ampleur locale ou nationale, du rôle et de la vie des Creusois et autres Limousinants dans l'histoire du bâtiment. Les dernières initiatives en date, l'exposition « Maximilien Luce et les bâtisseurs du Paris Haussmanien » au musée de la Sénatorerie à Guéret en juin

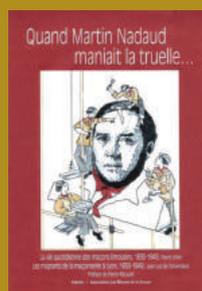
2015 et celle à découvrir sur « Jean Theillard, un maçon migrant contemporain de François Michaud », du 13 juillet au 30 septembre 2016 au village de Masgot. Depuis fin avril, l'ouvrage « Quand Martin Nadaud maniait la truelle... » est disponible. Au départ, il s'agissait de faire une réédition du livre du même nom (édité en 1998) écrit par Pierre Urien, au regard des très nombreuses notes que ce dernier avait apposées sur l'original. Au final, l'enrichissement du contenu était si important que la réédition est devenue un nouvel ouvrage et que l'opportunité de la compléter a été saisie. Le récit a donc été agrémenté d'une partie de Jean-Luc de Ochandiano sur « les migrants de la maçonnerie à Lyon ».

Les Creusois, des paysans bâtisseurs

Une population nombreuse, des terres peu fertiles et des propriétés morcelées obligèrent les hommes de la Creuse et des départements limitrophes à une quête de revenus supplémentaires. Vers le milieu

etaussi

Quand Martin Nadaud maniait la truelle...



Ce nouvel ouvrage reprend le travail minutieux de Pierre Urien et s'enrichit des recherches de Jean-Luc de Ochiandiano pour permettre à chacun de mieux appréhender et comparer la vie des bâtisseurs creusois au milieu du XIX^e siècle dans les deux plus grands centres de migration du pays, Paris et Lyon. Il retrace les conditions de vie des migrants sur les deux décennies 1830-1850 dévoilant ainsi leur difficile parcours d'intégration.

« Quand Martin Nadaud maniait la truelle... »
La vie quotidienne des maçons limousins, 1830-1849, Pierre Urien

Les migrants de la maçonnerie à Lyon, 1830-1849, Jean-Luc de Ochandiano

Association Les Maçons de la Creuse, 192 p. -

Pour se procurer l'ouvrage : contact@lesmaconsdelacreuse.fr ou www.lesmaconsdelacreuse.fr

Un maçon de la Creuse en Bourgogne



La découverte de quelques archives et du livre de comptes de Jean Theillard alors qu'il était « maçon de la Creuse » en Bourgogne entre 1849 et 1856 est à l'origine du projet d'exposition qui se tient cet été au village de Masgot.

« Jean Theillard, un maçon migrant contemporain de François Michaud » rend hommage à tous les maçons de La Creuse qui pendant plusieurs siècles ont participé à la construction de la France. 15 panneaux d'exposition composent cette exposition et un catalogue de 40 pages a été édité à cette occasion.

« Jean Theillard, un maçon migrant contemporain de François Michaud »

Du 13 juillet au 30 septembre 2016 - Village de Masgot - Exposition réalisée par l'association Les Maçons de la Creuse

Pour se procurer le catalogue : contact@lesmaconsdelacreuse.fr ou www.lesmaconsdelacreuse.fr



Le lancement du livre « Quand Martin Nadaud maniait la truelle » a eu lieu à l'Hôtel du Département le 29 avril.

du XIX^e siècle, ils furent 35 000 Creusois à quitter leurs villages nats du printemps à Noël pour les chantiers. Ils devinrent des paysans bâtisseurs migrants temporaires. Maçons, tailleurs de pierre, terrassiers, charpentiers, couvreurs, tuiliers, peintres ou scieurs de long, leurs conditions de travail étaient rudes faisant dire d'eux à Maurice Agulhon qu'ils étaient « le premier modèle du travailleur immigré en France ». Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les conditions d'exclusion les poussèrent à s'instruire, à participer aux grandes luttes politiques et sociales, à s'engager dans la vie citoyenne et professionnelle et à accéder aux postes de responsabilités. Ils imposèrent le respect par leurs réussites et acquirent une dignité.

« Ces centaines de « vies minuscules » faites de labeur et de souffrances, ont marqué de façon profonde leur région d'origine et ceux qui en sont issus. Leurs héritages sont partout, dans nos mentalités, dans notre patrimoine bâti et paysager où ils ont façonné notre cadre de vie justifiant l'appellation de « pays des bâtisseurs », dans le désir de transmettre leur savoir et leur savoir-faire avec le Lycée des Métiers du bâtiment de Felletin. » peut-on lire sur un des panneaux de l'exposition organisée cet été au village de Masgot.

L'association souhaite elle aussi transmettre tout cet héritage et, pour ce faire, a récemment refondu son site internet www.lesmaconsdelacreuse.fr, quand la technologie se met au service du passé pour le faire vivre et revivre. ●

*l'association « Les Maçons de la Creuse » est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Pour en savoir plus, www.lesmaconsdelacreuse.fr

Guéret entre 1939 et 1945

Alors que la seconde guerre mondiale fait rage, Jacques Poudensan, pharmacien à Guéret, s'improvise reporter de guerre pour capturer des clichés de la ville en ces heures. 70 ans plus tard, sa famille vient de faire don de ces photographies exceptionnelles aux Archives départementales de la Creuse qui en a fait une exposition à découvrir dans ses locaux jusqu'au 30 août.



21 DÉCEMBRE 1902, Jacques Poudensan voit le jour à Nérac (47). Rapidement, toute la famille rejoint la bourgade aubussonnaise. Après des études de dentaire et de pharmacie à Bordeaux, il rachète une pharmacie à Guéret, place du marché, vers la fin des années 20. Pharmacien de métier, Jacques Poudensan est aussi un sportif aguerri. Moto, ski et rugby

occupent ses loisirs tout comme sa passion des belles voitures mais pas seulement... la photographie est aussi un de ses hobbies. En pleine seconde guerre mondiale et bien que photographe-amateur, il n'hésite pas à se muer en véritable photographe-reporter de guerre pour capturer de nombreuses images de Guéret. Des maquisards en position de tir couché place du Marché ou dans un camion place Bonnyaud, deux hommes qui hissent un drapeau français au sommet du clocher de l'église sont quelques exemples de clichés qui composent cette incroyable collection de 127 photographies. Entre le 7 juin et le 25 août 1944, Jacques Poudensan va journaliser ses clichés allant même à le faire heure par heure. La recherche de ces héritiers a conduit jusqu'à ces deux petits-fils qui ont généreusement accepté de céder gratuitement les clichés photographiques au Département pour une conservation et une mise en valeur par les

Archives départementales. Ce don est exceptionnel pour sa qualité de reportage. Il est précieux pour l'histoire de notre département et contribue à préserver cette mémoire et à la diffuser largement. En effet, les archives personnelles et familiales témoignent de l'évolution des conditions de vie, des mœurs et des formes de sociabilité. Ces documents peuvent prendre des formes multiples. Tantôt parchemins, dessins, tableaux, cartes postales, photographies, films ou vidéos..., elles sont le reflet de la société dans sa diversité et sont parfois les seules sources documentaires disponibles sur certains sujets.

L'ensemble des photographies réalisées par Jacques Poudensan fait depuis le 7 juin l'objet d'une exposition intitulée « Jacques Poudensan : reporter de guerre, Guéret entre 1939 et 1945 » à découvrir aux Archives Départementales de la Creuse jusqu'au 30 août 2016. ●

enbref

Un partenariat avec France Bleu Creuse

L'opération a été conduite en partenariat avec France Bleu Creuse. Philippe Béquia, journaliste à la radio, avait connaissance de l'existence de photographies réalisées par M. Poudensan à Guéret pendant la guerre. C'est lui qui a entrepris la recherche des héritiers de Jacques Poudensan.

Un trésor dans votre grenier

Les archives privées, dès lors qu'elles contribuent à mieux connaître l'histoire du département, constituent un complément d'information précieux et essentiel aux archives publiques. Ce patrimoine individuel peut être confié aux Archives départementales qui en assurera la conservation dans

des conditions optimales. Elle les mettra en valeur par le biais d'un travail de classement et de description mais également par une mise à la disposition des chercheurs.

Archives départementales de la Creuse - 05 44 30 26 50
<http://archives.creuse.fr/>

Rendez-vous en Moyenne Franconie

Une délégation creusoise composée notamment de Catherine Defemme, Vice-présidente et Annie Chamberaud, Conseillère départementale, s'est rendue en Moyenne Franconie dans le cadre du jumelage avec la collectivité du Bezirk.

DÉPUIS 1989, le Département de la Creuse est jumelé à la collectivité du Bezirk de Moyenne Franconie. Plusieurs communes creusoises ont même établi un partenariat avec des villes de cette région comme Auzances, Bourgneuf et Guéret respectivement jumelées avec Rosstal, Zirndorf et Stein. En parallèle, l'écomusée de la Tuilerie de Pouligny participe à des échanges avec l'écomusée de Bad Windsheim depuis 2014. Après avoir reçu en Creuse début mai une délégation du Bezirk, un groupe de Creusois a, à son tour, fait le déplacement jusqu'en Moyenne Franconie. Catherine Defemme, seconde Vice-présidente et Annie Chamberaud, Conseillère départementale sur le canton du Grand Bourg, représentaient le Conseil départemental, accompagnées d'élus de la commune de

Chéniers, de représentants de la Tuilerie de Pouligny, d'exposants et du groupe folklorique « La Paillole du Pays Dunois ».

Le programme fut avant tout riche de rencontres et d'échanges. Les élus du Conseil départemental ont ainsi pu découvrir les projets réalisés sur plusieurs communes du territoire dans le domaine de la rénovation de centres bourgs, du développement local ou encore du tourisme. « Ces rencontres ont été très positives, nous avons des choses à construire ensemble et à échanger » a souligné Catherine Defemme. Et d'ajouter qu'au-delà des moyens financiers dont disposent les communes, « les habitants se sentent très concernés dans l'entretien des centres bourgs et beaucoup de bénévoles s'y investissent ».

Enfin, la rencontre avec Beate Parteymüller, directrice adjointe du musée de Bad Windsheim

a permis d'évoquer une éventuelle collaboration renforcée entre ce musée et la Cité internationale de la Tapisserie ou l'écomusée de la Tuilerie de Pouligny. ●



Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental, a accueilli Richard Bartsch, Président du Bezirk, à l'Hôtel du Département.

etaussi

Géographie

Le Bezirk de Moyenne Franconie est une collectivité territoriale du Land de Bavière, dans le sud de l'Allemagne. Il couvre un territoire de 7245 km², soit une fois et demi la Creuse, et compte 1 800 000 habitants. L'ouest de ce territoire est essentiellement rural tandis que l'agglomération de Nuremberg, qui regroupe 2/3 de la

population, en occupe la partie Est.

En tant que collectivité, le Bezirk dispose d'une assemblée délibérante composée de 30 membres, élue pour 5 ans. Depuis 2013, elle est présidée par Richard Bartsch.

Compétences

Le Bezirk exerce ses compétences pour l'essentiel dans les domaines de :

- La politique sociale (aide aux personnes handicapées et aux personnes âgées dépendantes),
- La santé,
- L'enseignement professionnel,
- La culture (avec l'écomusée de Bad Windsheim notamment),
- L'environnement.

etaussi

Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien

Conservation départementale du Patrimoine (CD23)
Edition Verso - 2006 -
Prix : 15 euros



Cet ouvrage, conçu comme un guide d'aide à la restauration du bâti ancien creusois, s'adresse à tous ceux, collectivités locales, professionnels et particuliers qui interviennent sur le cadre de vie. Les solutions techniques qui répondent aux nombreux problèmes liés à ce type d'intervention sont traitées ici de façon simple et pratique et abondamment illustrées par des dessins, croquis et photos. La mise en œuvre de chaque élément constitutif de ce bâti fait ici l'objet d'une étude approfondie tout en présentant les pièges à éviter pour une restauration respectueuse de la construction d'origine.

« Chemin Faisant »
Les croix type Crozant

Conservation départementale du Patrimoine (CD23)



Edition Patrimoine de la Creuse - 2015 - Prix : 5 euros

Cinquante-deux croix du même style autour de Crozant ! Aucune étude ne fait état d'un aussi grand nombre de croix identiques sur une aire aussi restreinte. L'alliance de leur nombre, de leurs unités de style (taillée dans un granite à deux micas, de petite taille, monolithe, souvent pattée de la tête mais rarement des bras, absence de figuration) et d'implantation (toujours installées à quelques centaines de mètres des fermes), suggèrent une même fonction primitive à une même époque. Cette publication les met à l'honneur, au travers de photographies et d'écrits tentant de percer les mystères de leur origine et de leur(s) fonction(s).

Renseignement : Conservation départementale du Patrimoine au **05 44 30 27 33** ou **patrimoine@creuse.fr**

Les coups de cœur

SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE EST LE SERVICE PUBLIC CHARGÉ DE DÉVELOPPER LA LECTURE DANS LE DÉPARTEMENT, À TRAVERS LA CONSTITUTION DE COLLECTIONS, LA CRÉATION DE BIBLIOTHÈQUES, LA FORMATION OU ENCORE L'ANIMATION CULTURELLE. DES PROFESSIONNELS PASSIONNÉS, QUI VOUS FONT PARTAGER LEURS COUPS DE CŒUR.

Des racines à la cime

Gaëlle LASNE - Editions Amaterra, 2015 / 64 p.

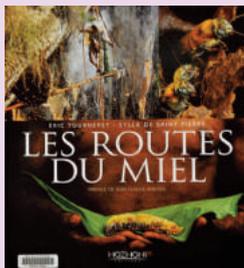


L'auteur, Gaëlle Lasne, nous propose dans ce documentaire de découvrir la faune et la flore tropicale à travers l'étude du kapokier - un arbre haut de près de 40 mètres. Chaque double page présente un étage de cet arbre gigantesque, du sol à la canopée. Au fil des pages, la minuscule grenouille bleue jean accompagne l'enfant dans ses découvertes, et se faufile entre les fourmis parasol, le fulgore porte-lanterne, la phyllie, le coendou ou bien encore le tamandua à quatre doigts !

Un documentaire grand format, qui fait la part belle aux illustrations et qui nous en apprend un peu plus sur l'étonnant écosystème qu'un arbre peut abriter.

Les routes du miel

Eric Tourneret, Sylla de Saint Pierre ; préface de Jean-Claude Ameisen. - Lachapelle-sous-Aubenas (Ardèche) : Hozhoni, 2015 / 345 p.



Appelées dans cet ouvrage, « les filles du soleil », découvrez l'univers des abeilles, photographiées dans le monde

entier par Eric Tourneret, passionné de biologie. De l'Éthiopie à la Nouvelle-Zélande ou de Paris à Berlin, vous serez surpris par la diversité des modes de vie et de récolte autant que par la force des photos. Mais le contenu scientifique n'est pas occulté puisqu'une dizaine de spécialistes de renom apportent leur concours sur les aspects méconnus du génie des abeilles autant que sur les dangers qu'elles encourent.

Partita

Journal d'une photo-reporter : 1985-2005 / Myriam Viallefont-Haas. Dominique Carré éditeur : La Découverte, Paris, 2015 / 320 p.



Derrière cette couverture aux allures de roman policier, se cache un surprenant ouvrage de voyages et d'aventures photographiques réalisés par Myriam

Viallefont-Haas, journaliste et photographe engagée depuis les années 80 auprès de différentes missions humanitaires. De la Somalie jusqu'à l'Islande et de Shangai à New-York, le regard de la photographe est juste, attentif, pudique ; elle ne cherche jamais l'effet, elle regarde tout simplement et n'en rajoute pas.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI N°2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE D'EXPRESSION LIBRE EST RÉSERVÉ AUX GROUPES D'ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

GROUPE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Retrouver les moyens d'investir pour notre avenir



Avec des prévisions de recettes surestimées et des dépenses sociales sous-estimées par nos prédécesseurs, sans aide exceptionnelle du gouvernement, la clôture de l'exercice 2015 a été très difficile.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité l'an dernier, mais, pour atteindre l'équilibre budgétaire 2016, nous n'avons pu faire autrement cette année.

Oui, les Creusois financeront en partie le manque de soutien du gouvernement aux

Départements.

C'est cela qui engage la Présidente à une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour recouvrer une capacité d'autofinancement ; cette dérive progressive, résultat d'un manque d'anticipation dès 2010, nous l'avions, dans l'opposition, pourtant dénoncée à maintes reprises.

Nous y sommes ! Bravo et merci à ceux qui demandent plus de dépenses, mais ne proposent rien d'autre, qui critiquent, mais ne construisent pas.

La Présidente, dans un souci de sérieux et de rigueur, s'est engagée à régler aux collectivités et syndicats, plusieurs millions d'engagements antérieurs.

Le gouvernement annonçant des moyens financiers supplémentaires pour les communes et intercommunalités (DETR...), nous avons alors décidé de concentrer nos ressources sur nos propres investissements afin de réaliser des travaux dans nos collèges, sur nos routes, dans le numérique... Rappelons que nous sommes tributaires d'organismes de prêts, il nous faut leur donner confiance pour bénéficier de leur soutien financier à venir. En termes de culture et tourisme, nous allons recentrer nos moyens sur des actions structurantes : le Conservatoire départemental de Musique, la Vallée de la Creuse, la Cité de la Tapisserie... dont l'inauguration prévue le 10 juillet, à Aubusson, constituera une vitrine emblématique de notre département.

Dans l'intérêt des Creusois et du développement de la Creuse, notre majorité s'engage, au côté de Valérie Simonet, à retrouver les moyens d'investir pour notre avenir.

Franck FOULON

Président du Groupe d'Union de la Droite et du Centre

GROUPE DE LA GAUCHE

Les Creusois devront payer...



Une année s'est écoulée depuis la dernière revue. L'ancienne majorité avait transmis un service public départemental moderne, proche des administrés. Ses politiques de solidarités territoriales et sociales ont été saluées par la Chambre des Comptes, laquelle a aussi relevé qu'il n'y avait pas d'excès de postes de personnel. Les soutiens à l'innovation, aux infra-

structures et au secteur associatif participaient à la richesse du département et à son attractivité.

Quel bilan dresser d'un an de nouvelle présidence ? En dehors de l'absence totale de projet pour la Creuse, **la dette s'aggrave (+ 28 M€ sur 2 années)** et s'accompagne d'un matraquage fiscal : **+ 3,5 points pour la taxe foncière**. Une gestion au fil de l'eau est conduite au détriment du service public, de l'emploi, des jeunes, de l'avenir.

La majorité supprime le FDAEC. C'est ainsi une double peine : d'une part pour les communes qui pouvaient investir entre autres

sur la voirie, et d'autre part pour les entreprises pourtant déjà touchées par la crise.

Les contribuables, le monde de l'entreprise sont donc sanctionnés comme le sont déjà depuis l'an dernier la Culture et le monde associatif. La fin de la participation aux emplois associatifs en est une terrible illustration. Dans le domaine de la politique territoriale, le Parc Naturel Régional de Millevaches notamment est délaissé.

Certes, les dotations de l'Etat sont en baisse, mais moins que l'on aurait pu le craindre grâce en partie aux compensations des pertes de l'impôt sur les entreprises. Enfin, la majorité trahit ses promesses de campagne, elle qui stipulait vouloir ne pas augmenter l'impôt et maintenir les aides aux communes !

Nous voulons mener une opposition constructive, mais nous dénonçons cette façon de faire qui ne grandit pas l'image de la politique.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche



5 siècles et demi d'histoire et un avenir à tisser

Nouvel équipement porté par le Syndicat mixte dont le Conseil départemental fait partie aux côtés de la nouvelle grande Région et de la Communauté de communes Creuse Grand Sud, la Cité internationale de la Tapisserie et de l'art tissé ouvre ses portes le 10 juillet.



Il aura fallu presque 4 ans de travaux pour réhabiliter l'ancienne Ecole Nationale d'Art Décoratif (ENAD) d'Aubusson construite en 1969. Elle reprend ainsi vie pour devenir la Cité

internationale de la Tapisserie et de l'art tissé. En plein cœur d'Aubusson, ce lieu unique offrira 3 fois plus d'espace d'exposition que l'actuel musée départemental. L'objectif était de faire avec l'existant et de le conserver autant que possible. Il aura malgré tout fallu faire des ajustements et agrandissements afin d'exploiter les possibilités d'espaces au maximum, et faire de cet ouvrage un lieu complet d'exposition et de création.

Dès le 10 juillet, ce nouveau lieu dédié à l'art pluriséculaire de la tapisserie, art classé depuis 2009 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, ouvrira ses portes au public.

Musée, formation, création... un ensemble complet

Les lieux offrent tout d'abord en extérieur un rappel des collections textiles de la Cité. Une toile de 1 215 m² habille les façades du bâtiment. Ce motif coloré, création de la graphiste Margaret Gray, a été obtenu en étirant très fortement des images de tapisserie pour en faire une matière graphique assemblée sous forme de collages. En grille polyester, cette toile a été testée sur un équivalent de huit années pour sa résistance à l'ensoleillement. A l'intérieur, le parcours muséographique est signé Frédéric Paoletti et Catherine Rouland. Il s'inspire des techniques du décor de théâtre et plonge totalement le visiteur dans l'univers de la

Jeu concours



L'œuvre « peau de licorne » initiée dans le cadre de l'appel à projet pour la création de maquettes de tapisseries contemporaines lancé par la Cité internationale de la Tapisserie et de l'art tissé fait référence en matière de tapisseries contemporaines.

1 / En quelle année, cette œuvre a-t-elle remporté le grand prix de l'appel à projet de la Cité internationale de la Tapisserie ?

2010 2011 2012

2 / Qui en est l'auteur ?

Benjamin Hochart Olivier Nottellet
 Nicolas Buffe

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Ville :

E-mail :

.....

Tél. :

A retourner avant le 29 juillet 2016 à :

Conseil départemental de la Creuse / Jeu-concours
 Magazine « la Creuse » - Hôtel du Département - BP 250 -
 23011 GUERET Cedex

Extrait du règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique, majeure et domiciliée en Creuse à l'exception du personnel du Conseil départemental de la Creuse. Seuls les bulletins originaux seront pris en compte. Il ne sera accepté qu'un bulletin-jeu de participation par famille. Parmi les bulletins ne comportant que des réponses exactes, il sera procédé à un tirage au sort qui désignera les gagnants. La liste des gagnants sera publiée dans le prochain magazine « la Creuse ». Les lots seront à récupérer lors d'une remise officielle dont les date, lieu et heure seront communiqués aux gagnants par courrier à l'adresse qu'ils auront indiquée sur leur bulletin-jeu.

Désignation des lots : Du 1^{er} au 25^e prix : un lot de 4 entrées à la Cité de la Tapisserie et de l'art tissé d'Aubusson. Le règlement intégral est disponible sur www.creuse.fr. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

La Cité internationale de la tapisserie, en plein cœur d'Aubusson, ouvre ses portes au public le 10 juillet.

tapisserie d'Aubusson en quatre espaces :

- « Tapisseries du monde » permet de découvrir des textiles tissés et tapisseries en provenance de différentes régions du monde ;
- « les Mains d'Aubusson » met en lumière le savoir-faire d'Aubusson ;
- « la Nef des tentures », espace majeur de la muséographie, offre 600 m² d'immersion totale dans l'univers de la tapisserie ;
- une plate-forme de création contemporaine complète l'ensemble.

En effet, bien plus qu'un musée, la Cité est aussi un espace de formation, de création et un centre de ressources. Ce dernier prendra d'ailleurs place dans l'ancienne bibliothèque de l'ENAD, dont le mobilier de l'époque sera réutilisé. L'amphithéâtre de 190 places fait lui aussi partie des espaces conservés quasi à l'identique.

Du passé vers l'avenir

La formation adulte occupera une place de choix. Au dernier étage, une dizaine de stagiaires viendront apprendre sur 2 ans l'art de la tapisserie (formation dispensée par le Greta) et décrocher leur Brevet des Métiers d'Art. Au-delà d'un cursus diplômant, cette formation est également l'expression de la conservation d'un savoir-faire qui était en péril et la promotion et l'accompagnement d'une petite filière économique complète et préservée (filatures, teintureries, lissiers, restaurateurs, cartonniers).

De la conservation au développement économique, le projet se veut construit autour de l'idée d'une institution regroupant tout ce qui existe et se fait autour de la tapisserie tout en revalorisant le bâtiment et par là-même le patrimoine. Si la Cité se veut être une véritable ode au passé, elle se tourne aussi vers l'avenir, non seulement via le fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines mais aussi en garantissant la transmission des savoir-faire de tissage et d'interprétation. D'hier à demain, la Cité tissera sa toile. ●

EXPO PHOTOS

GUÉRET | DU 7 JUIN
AU 30 AOÛT 2016 |
ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE LA CREUSE

REGARD D'UN PHOTOGRAPHE

JACQUES POUDENSAN

« REPORTER DE GUERRE, GUÉRET ENTRE 1939 ET 1945 »